 **EPS FAQ CAP 2020-2021**

* **Doit-on évaluer les 6 AFLP de chacun des champs choisis ?**

– Les AFLP 1 et AFLP 2 sont évalués lors de la situation de fin de séquence et sont notés sur 12 points

– Deux AFLP parmi les AFLP 3, 4, 5, 6 sont évalués au fil de la séquence et sont notés sur 8 points

– Les deux AFLP restants peuvent être évalués et servir à compléter la note de bulletin scolaire (trimestre ou semestre)

* **Qui choisit les AFLP pour l’évaluation ?**

Cela peut être un choix d’équipe ou non. Le texte s’adapte aux différents contextes et parfois il n’y a qu’un seul enseignant. C’est l’enseignant en lien avec l’équipe pédagogique qui effectue ce choix au regard des caractéristiques des élèves, du projet pédagogique et de l’APSA support.

* **Les 6 AFLP doivent-ils tous être enseignés sur le cursus ?**

Oui, les 6 AFLP sont enseignés sur le cursus.

Extrait du texte enjeux des programmes : « Le parcours de formation des élèves au lycée professionnel doit proposer des apprentissages pour atteindre les six AFLP des cinq champs d’apprentissage. »

Extrait du programme : « l’ensemble des AFLP formulés dans chacun des champs choisis par l’équipe doit être enseigné dans le cursus afin de répondre aux cinq objectifs assignés à l’EPS ». Toutefois si deux APSA d’un même champ d’apprentissage sont programmées, un choix de priorité peut s’opérer pour chacune de ces APSA. (Voir réponse à la question suivante).

* **L’enseignement des 6 AFLP est-il à envisager à l’échelle de l’APSA ou du champ ? :**

Les 6 AFLP enseignés s’appréhendent à l’échelle du champ d’apprentissage. Les APSA retenues au cours du cursus seront ainsi complémentaires pour couvrir les six AFLP en fin de cursus.

La priorité accordée à l’enseignement des AFLP peut être différenciée si deux APSA sont programmées dans un même champ. On pourra par exemple porter l’accent sur la découverte de spectacles en Danse (AFLP 6) et se centrer davantage sur l’utilisation d’outils d’évaluation en Acrosport (AFLP 4) si ces deux APSA sont programmées pour le CA3.

* **À quel moment l’élève choisit-il sa répartition des points ?**

L’élève répartit les points des deux AFLP retenus (2/6 - 4/4 - 6/2), lorsque l’enseignant le souhaite (avant la fin de la séquence) et en fonction de l’état d’avancée dans la séquence, le professeur demandera à l’élève de répartir les points des deux AFLP retenus. Ce choix peut s’effectuer en concertation avec l’enseignant.

* **Comment sont répartis les points pour chaque AFLP ?**

Les équipes veilleront à répartir les points de chaque AFLP sur les quatre degrés. Le début du degré 3 correspond à la moitié des points attribués à cet AFLP. (Exemple si un élève choisit de répartir ses points de la manière suivante : AFLP 3 = 2 points AFLP 4 = 6 points, les 2 points ou les 6 points se répartissent sur les 4 degrés.)

En bac GT, quatre degrés sont définis comme en CAP. Beaucoup d’équipes ont gardé chaque degré sur un point et en fonction des choix de l’élève attribué un coefficient de 0,5 (ce qui équivaut à deux points) ou un coefficient de 1,5 (ce qui équivaut à 6 points). Bref, pas de différence là-dessus avec les GT.

* **Si un élève est absent au cours de la séquence d’enseignement comment sera-t-il évalué en ce qui concerne les AFLP 3, 4, 5 et 6 ?**

Il sera positionné dans un des degrés des deux AFLP retenus par l’enseignant au plus tard le jour de l’évaluation de fin de séquence. Si la situation de fin de séquence le permet, l’élève peut être évalué lors de cette dernière leçon d’évaluation.

* **Si un élève est absent à l’évaluation de fin de séquence, comment sera-t-il évalué ?**

Si l’élève est absent le jour de la situation de fin de séquence sans justification valable, il aura la note de zéro sur douze. Extrait de la circulaire du 17.07.2020 *« Lorsqu’un élève ou un apprenti évalué en CCF est absent à une des situations de fin de séquence sans justification valable, la note zéro lui est attribuée ».* Seuls les points (8 maximum) obtenus lors de l’évaluation au cours de la séquence seront pris en compte.

* **La situation de fin de séquence peut-elle évaluer les quatre AFLP retenus pour le CCF ?**

Oui, si la conception de la situation 1 et l’organisation de l’épreuve le permettent, les quatre AFLP retenus par l’équipe pédagogique peuvent être évalués. Les AFLP 1 et 2 constituent un minimum à évaluer pour cette situation de fin de séquence.

Nous savons que certains AFLP (par exemple les AFLP3 et 5 du CA 5) peuvent complètement intégrer la séance de fin de séquence. Dans tous les cas, il s’agit de respecter l’esprit du texte, l’évaluation au fil de l’eau a pour objectif de positionner l’élève sur le plus haut niveau de compétence atteint au cours de la séquence, non pas de quantifier le niveau d’une production à un instant T.

* **Est-ce que l’ensemble certificatif d’un élève peut, sur l’évaluation au fil de la séquence, porter sur les mêmes numéros d’AFLP ? 3 et 4 par exemple ?**

Par définition, l’ensemble des AFLP formulés dans chacun des champs choisis par l’équipe doit être enseigné dans le cursus afin de répondre aux cinq objectifs assignés à l’EPS. L’équipe doit pouvoir varier les CA et les compétences pour atteindre l’objectif sur tout le cursus. Pour reprendre l’exemple, les AFLP 3 et 4 ne sont pas les mêmes dans les différents champs. Une équipe peut donc évaluer les AFLP 3 et 4 sur deux CA différents à partir du moment où tous les AFLP ont été abordés sur le cursus.

* **La répartition des points pour l’AFLP 1 et 2 est-elle immuable ?**

Oui, l’AFLP 1 est toujours noté sur 7 points, l’AFLP 2 sur 5 points. La majorité des points est donc portée sur l’aspect moteur de la production de l’élève, même si d'autres AFLP implique la motricité. .

* **L’évaluation qui tient compte de la différence filles-garçons est précisée uniquement en CA2. Qu’en est-il dans les autres CA ?**

L’équipe veillera, autant que faire se peut, à ne pas désavantager les filles ou les garçons. Il convient de proposer des barèmes différenciés.

* **En CA1, faut-il obligatoirement un nomogramme ?**

OUI ! C’est dû à un défaut d’impression dans le texte. Mais il faut noter que la commission nationale des examens pourra faire évoluer les référentiels par champ en fonction des remontées des établissements cette année.

Dans la circulaire bac pro en projet il sera précisé : AFLP1 = positionnement dans le degré (sur 4 points) + performance (sur 3 points)

* **Peut-on mettre des demi-points dans l’AFLP 1 du CA1 ?**

La mise en forme du référentiel doit être respectée. La répartition par demi-points n’est pas prévue.